



## Territoire de Presqu'île Estuaire

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire a créé des **Conseils Territoriaux** à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Ceux-ci mobilisent les dynamiques territoriales en renforçant la proximité avec les entreprises, les clubs et les réseaux, organisent la représentativité des chefs d'entreprise auprès des élus politiques locaux et prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir du territoire.

Le Conseil Territorial de Presqu'île Estuaire est animé par les membres élus de la CCI issus du territoire et rassemble, sous forme de Rencontres Territoriales, l'ensemble des entreprises de Presqu'île Estuaire qui souhaitent s'informer et/ou s'impliquer dans les dynamiques entrepreneuriales locales.

À l'occasion des élections municipales, le Conseil Territorial s'est réuni le 23 octobre pour faire remonter les attentes des entreprises et apporter une contribution au débat en portant, notamment, leur voix auprès des candidats.

**Cyril MILLEREAU et Nicolas DEROUAULT**

Délégués du Président de la CCI  
au Conseil Territorial de Presqu'île Estuaire

UNE QUESTION ?

☎ 02 40 44 6000

nantesstnazaire.cci.fr



# Focus sur les attentes des entreprises

## Attractivité durable du territoire

- **Développer des logements abordables et diversifiés sur la côte**, pour pouvoir accueillir plus de familles et créer de la vie à l'année.
- **Créer des logements ponctuels pour certaines catégories d'actifs spécifiques au territoire** : identifier des lieux en rétro-littoral vides l'été pour les saisonniers, prévoir des logements temporaires pour faciliter l'arrivée des nouveaux actifs.
- **Veiller au maintien de la qualité environnementale du territoire, un des fondamentaux de son attractivité** : préservation des espaces naturels emblématiques, lutte contre la pollution...
- **Développer l'accès à la fibre et/ou à la 5G.**
- **Accroître l'offre de services et d'équipements qui retiennent les actifs**, notamment les équipements de santé et les crèches.
- **Inciter localement au développement de formations courtes adaptées aux besoins des entreprises du territoire** : faire travailler ensemble les entreprises, les acteurs de la formation et les collectivités pour construire des formations courtes et localisées permettant de faciliter les reconversions professionnelles et la mutation rapide des compétences.
- **Travailler sur l'image de St-Nazaire** pour faciliter les recrutements.
- **Disposer d'une police municipale visible et présente dans les centres-villes** pour prévenir les incivilités.

## Mobilité et transition environnementale

- **Coordonner les transports en commun et les voies douces sur toute la presqu'île** entre CAP Atlantique et la CARENE.
- **Développer des plans de mobilité globaux à destination des salariés et des professionnels**, soutenir le développement d'alternatives à la voiture individuelle afin de réduire les émissions de GES et de polluants, et de permettre aux jeunes actifs n'ayant pas le permis de s'insérer sur le marché du travail.
- **Développer les transports en commun** : accroître les liaisons vers le pôle d'échange multimodal de La Baule, renforcer les liaisons ferrées vers Nantes, améliorer la fréquence et la fiabilité de la navette fluviale entre La Baule et Le Pouliguen...
- **Améliorer les conditions de circulation routière sur les axes structurants** notamment pour tenir compte de la situation d'enclavement de la presqu'île Guérandaise et d'éloignement de Nantes.
- **Faciliter la mobilité des professionnels qui ont besoin de se déplacer**, de livrer ou d'intervenir dans les cœurs de ville.

## Animation économique

- **Coordonner les actions entre les deux intercommunalités CAP Atlantique et la CARENE** : échanger sur les projets économiques qui concernent les deux intercommunalités, déployer une stratégie collective en termes de foncier économique, développer des solutions de mobilité communes (mobilités douces et transport en commun)...
- **Être à l'écoute des professionnels et informer les entreprises des projets des collectivités** : aller à la rencontre des entreprises sur les lieux d'exercice de leur activité, organiser des discussions régulières entre la collectivité et les entreprises, communiquer sur les campagnes de travaux qui impactent directement les professionnels, envoyer les journaux des collectivités à toutes les entreprises...
- **Améliorer l'accueil et l'accompagnement des chefs d'entreprise et des porteurs de projets** en lien avec le projet de Maison de l'Entreprise à Willy Brandt, en utilisant les services des chambres consulaires et en évitant les doublons.
- **Créer un salon des entreprises.**

## Presqu'île Estuaire

### Commerce et tourisme

- **Créer un environnement urbain propice pour développer du commerce en centre-ville** : proximité d'autres activités (services, artisans...) et d'équipements, locaux adaptés, aménagements, accès, sécurité, stationnement...
- **Améliorer la gestion des stationnements** : créer des stationnements relais en lien avec des navettes gratuites, exercer un contrôle réel sur les normes de stationnement pour éviter les voitures ventouses, mieux utiliser les espaces disponibles en été (en réinvestissant, pour du stationnement, des espaces temporairement inoccupés, comme des cours d'école)...
- **Améliorer la sécurité des centres-villes** aux abords des commerces.
- **Développer une politique touristique ambitieuse et innovante, en lien avec les spécificités du territoire** : anticiper le renouvellement de l'offre sur le littoral, réfléchir à un parcours global des touristes et faire un travail sur l'histoire à St-Nazaire (adapter les espaces publics en conséquence)...

### Gestion soutenable du foncier économique

- **Soutenir la transition écologique dans les zones d'activités** : flécher des moyens vers les zones d'activités où des actions environnementales ambitieuses sont menées, inciter à une gestion mutualisée de services au sein des zones (gestion et tri des déchets, courrier, sécurité, conciergerie...).
- **Anticiper les besoins foncier des PME et TPE** ne pouvant pas se localiser dans le tissu urbain : prévoir des implantations au plus proche des espaces urbains et des grands donneurs d'ordre du territoire, de façon à limiter les déplacements et à conforter le socle industriel spécifique du territoire.
- **Maintenir les activités artisanales et productives qui sont actuellement installées dans les centres-villes** de manière à répondre aux besoins des entreprises tout en limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels.
- **Améliorer la desserte des zones d'activités** : développer la desserte en transports en commun, créer de nouveaux accès depuis la RN165 (par exemple pour Cadréan).
- **Éviter les règlements d'urbanisme empêchant totalement les équipements collectifs** (salles de sport, crèches...) indispensables à l'attractivité des zones d'activités.
- **Développer les trottoirs et l'éclairage** dans les zones d'activités pour permettre/promouvoir les mobilités douces.
- **Communiquer auprès des salariés sur l'actualité de la zone** : par exemple au moyen de panneaux d'affichage au sein de chaque zone.

### Fiscalité locale

- **Stabiliser la fiscalité locale sur les entreprises.**
- **Supprimer la TLPE** (taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures).
- **Communiquer sur l'usage qui est fait des taxes.**
- **Inciter à la transition énergétique des entreprises par la fiscalité** notamment pour celles qui s'engagent dans des stratégies bas carbone, dans le développement de l'hydrogène, dans des chartes éco-responsabilité : avoir une fiscalité locale incitative et un crédit d'impôt local indexé sur la variation des bilans carbone des entreprises.